

**Date d'affichage : 09/05/2019**

<p style="text-align: center;"><b>COMMISSION JURIDIQUE REUNION DU 07/05/2019 (BIS)</b></p>
--

**Présents** : MM. Fk PORET, C. FOURNIER, T.DOUILLY, J.VARLET, D.SAUVAGE

Les personnes membres de la Commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

**Journée du 17/04/2019** :

U11 Ouest D3D-57544.1 VIEIL MOUTIER/MARQUISE B. : requête de l'US Marquise

La commission après audition de :

M. D'HAILLECOURT David licence 1920192308 Président de l'US Marquise

M. VASSEUR Jean Sébastien licence 1946825414 Dirigeant de l'US Marquise

M. WATTEZ Julien licence 2547586778 Président de Vieil Moutier

M. CARON Julien licence 2546312571 Dirigeant de Vieil Moutier

La Commission note l'absence du listing le jour du match de la part de Vieil Moutier.

Homologué : VIEIL MOUTIER 0 – MARQUISE B 3 perdu par pénalité pour Vieil Moutier. Amende 30€ à Vieil Moutier.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Prochaine réunion le 15/05/2019 à 15H00.

Le Président : C. FOURNIER

Le Secrétaire : F. PORET